

European Population Papers Series No. 3

**Les personnes sans domicile à
Paris : Les résultats du
programme de recherche de
l'INED**

Maryse Marpsat
INED et CSU (CNRS)



European Population Papers Series No. 3

Les personnes sans domicile à Paris : Les résultats du programme de recherche de l'INED

Maryse Marpsat

The European Population Papers Series is the European Population Committee's working papers series. In this series the Committee publishes shorter reports which have been prepared on request from other committees or bodies of the Council of Europe. Occasionally it also publishes summaries of work appearing in the Population Studies Series or papers presented during the committee's meetings.

The content in these working papers is the responsibility of the author and it does not necessarily reflect the view of the Council of Europe. The authors are also responsible for the language editing.

Council of Europe

European Population Committee
Directorate General III — Social Cohesion
F-67075 Strasbourg Cedex

© Council of Europe, March 2002
ISSN 1683-268X
Printed at the Council of Europe

Introduction¹

Le programme de recherche de l'INED : une collaboration entre chercheurs, institutions et acteurs de terrain

Le programme de recherche de l'INED a débuté en 1993 et se poursuit encore aujourd'hui. Il s'articule autour de deux enquêtes statistiques. La première, réalisée en 1995, porte sur un échantillon représentatif de 591 personnes âgées de 18 ans et plus, utilisatrices de centres d'hébergement ou de distributions de repas destinées prioritairement aux sans-domicile dans la ville de Paris ; l'autre, réalisée en 1998, porte sur un échantillon représentatif de jeunes de 16 à 24 ans utilisateurs des mêmes services ainsi que des lieux d'accueil de jour, dans Paris et sa première couronne de banlieues.

Ces enquêtes, dont les principaux résultats sont présentés ci-dessous, sont complétées par diverses autres études : entre autres, des entretiens approfondis réalisés avec des responsables de services et avec les sans-domicile eux-mêmes, et une étude sur la disparition du parc « social de fait », c'est-à-dire le parc privé de logements bon marché, souvent ancien et délabré, mis en regard de la croissance sur la même période du nombre des personnes cumulant les difficultés professionnelles et familiales (Arbonville, 2000).

Ce programme de recherche a débuté à la suite d'une demande faite par les associations au Conseil National de l'Information Statistique (CNIS, 1996), afin d'établir des méthodes scientifiques jetant les bases d'une investigation des situations d'exclusion du logement, parmi lesquelles celle des sans-domicile. Les investigations se sont déroulées en partenariat avec les associations et les acteurs de terrain.

La méthode employée par l'INED est l'adaptation au cas français de méthodes américaines, permettant d'obtenir un échantillon représentatif des utilisateurs des services un jour moyen de la période d'enquête. Pour le détail et la discussion de cette méthode, on se reportera à Marpsat & Firdion, 1998 ou Marpsat & Firdion, 2000.

Par la suite, cette méthode a été reprise en 1996 sur la ville de Paris, par une équipe de psychiatres qui avaient établi un questionnaire portant sur la santé mentale et l'accès aux soins (Kovess & Mangin-Lazarus, 1997 et 1999 ; Kovess, 2001). C'est également sur cette méthode que repose l'enquête nationale de l'INSEE « Etude dans les lieux d'hébergement et de restauration gratuite » réalisée en 2001 avec la collaboration de l'INED.

1. Quelques éléments sur la pauvreté monétaire en France

Nous fournirons ici quelques éléments généraux sur la pauvreté en France, afin de voir en quoi la situation des personnes sans domicile est en continuité avec celle des populations pauvres, et en quoi elle s'en distingue. La définition de la pauvreté est à comprendre dans ce qui suit au sens monétaire ; les pauvres seront ceux dont le revenu disponible est inférieur à la demi-médiane.

En 1996 (selon l'enquête Revenus fiscaux), le taux de pauvreté en France était plus élevé pour les familles nombreuses sans emploi et les familles monoparentales. Celui des personnes âgées a beaucoup décliné depuis les années 70 ; il reste élevé pour les personnes les plus âgées

¹ Document préparé pour le travail du Groupe de spécialistes sur les incidences démographiques de l'exclusion sociale (PO-S-ES)

(au-delà de 85 ans) dont les cotisations en vue de la retraite ont pu être incomplètes (Loisy & Crenner, 2000).

En 1996 le revenu des ménages pauvres était composé de 39% de prestations sociales, hors chômage et retraite, soit 9 % de prestations familiales, 16,4% de minima sociaux, et 14% de prestations logement. Les indemnités de chômage représentaient 9,5% du revenu de ces ménages.

La pauvreté est fortement corrélée à l'absence d'emploi ou à sa précarité : si 86% des 17 ans ou plus entraient dans le champ des actifs, ce n'était le cas que de 71% lorsqu'ils vivaient dans un ménage pauvre. Dans l'ensemble des ménages ordinaires au sens de l'INSEE (c'est-à-dire non collectifs) 84% de ces actifs occupaient un emploi permanent, dont 71% à temps complet. Dans les ménages pauvres, ces pourcentages étaient respectivement de 60% pour l'emploi permanent et 39% pour le temps complet. Dans les ménages ordinaires, 9% des actifs alternaient chômage et emploi, 7% étaient en permanence au chômage. Dans les ménages pauvres, ces pourcentages étaient respectivement de 17% des actifs qui alternaient chômage et emploi, 23% qui étaient en permanence au chômage.

Lorsqu'on regarde l'évolution du taux de pauvreté entre 70 et 97, on constate une baisse jusqu'au début des années 90, puis une stabilisation globale. Cette stabilité apparente résulte de la combinaison d'une baisse du taux de pauvreté des retraités (en raison de l'arrivée à l'âge de la retraite de couples d'actifs et de personnes ayant cotisé sur une longue durée, ainsi que de la revalorisation du minimum vieillesse) et d'une hausse pour les salariés (Hourriez *et al.*, 2001).

Dans les comparaisons européennes réalisées à partir du panel européen, la France se situe dans le groupe des pays médians. Mais la part des familles monoparentales au sein des ménages pauvres est sensiblement plus faible en Italie, au Danemark et en France. En revanche la part des personnes seules de moins de 65 ans y est forte. De plus si on regarde les individus vivant dans des ménages pauvres, la France et le Danemark se démarquent par un taux de pauvreté des enfants de moins de 16 ans beaucoup plus faible que la moyenne (3% au Danemark, 7,3% en France, contre 13,9% dans l'ensemble de la Communauté européenne), en particulier en raison du niveau des prestations familiales.

Selon Le Blanc & Clanché (1998), les ménages pauvres, composés aujourd'hui en majorité d'actifs et plus jeunes qu'autrefois, sont moins souvent propriétaires de leur logement. Le parc locatif, privé ou public, en accueille plus de la moitié. En 1996, 10 % de ces ménages ne disposaient pas du confort minimal dans leur logement, contre 30 % en 1984. Les vingt dernières années ont été marquées par la disparition d'un parc privé à bas loyer (voir aussi Arbonville, 2000) et par la montée de la part du logement social dans le logement des pauvres. Toutefois, le secteur locatif privé reste un passage obligé dans l'itinéraire résidentiel de ces ménages.

Si l'on s'intéresse non plus aux ménages mais aux individus, par exemple à ceux percevant le revenu minimum d'insertion (RMI), ce sont environ quatre individus sur dix qui n'occupent pas un logement autonome : 27 % sont hébergés par un particulier, membre de la famille ou ami, et il s'agit plus souvent d'une situation contrainte que choisie ; 8% vivent dans un logement « mis à disposition », c'est-à-dire prêté, sous-loué... plutôt un habitat précaire et souvent vétuste. Enfin, 8% se trouvent en habitat collectif, hôtel meublé, centre

d'hébergement, ou dans une situation mal définie, comme les squats ou l'occupation sans titre (Lhommeau, 1999).

Etre étranger, ou être immigré, augmente le risque de pauvreté. Différents travaux (Thave, 1999 ; Boëldieu & Thave, 2000) portant sur les conditions de logement des ménages immigrés ou étrangers montrent leur plus faible taux de propriété et leur présence plus importante dans le secteur locatif social. Ce dernier secteur correspond en général à des logements assez grands pour la taille des familles et à certaines normes de confort ; toutefois, en moyenne, les ménages immigrés ou étrangers vivent plus souvent dans des logements surpeuplés et de moindre confort sanitaire que l'ensemble des ménages.

Le lien entre pauvreté et état de santé a été exploré à plusieurs reprises (Joubert *et al.*, 2001 ; Lecomte *et al.*, 1996 ; Firdion, 2000). Une mauvaise santé peut précipiter la perte du travail ou du logement, empêcher de conserver ou de retrouver un emploi ; à l'inverse, l'état de santé actuel est influencé tant par les conditions de vie présentes que par celles passées. Blanpain & Eneau (1999), étudiant l'état de santé des bénéficiaires du RMI, constatent qu'en 1998, un allocataire sur six déclarait avoir des problèmes de santé permanents qui l'empêchaient de travailler, et qu'une partie méconnaissaient leurs droits en matière d'assurance maladie. Les personnes qui sortaient du dispositif perdaient la gratuité de la couverture santé, ce qui pouvait diminuer leur recours aux soins.

L'instauration de la couverture maladie universelle (CMU) au premier janvier 2000 (Boisguérin, 2000 et 2001) devrait résoudre certaines de ces difficultés, mais les personnes qui sont en France en situation irrégulière ne sont pas couvertes et ne peuvent faire appel qu'à certaines consultations de médecins ou d'hôpitaux pour lesquelles les papiers ne sont pas exigés.

Par ailleurs, Goux & Maurin (2000) ont montré la persistance du lien entre pauvreté et échec scolaire. Selon eux, « du point de vue des scolarités dans le primaire et au collège, tout se passe comme si les enfants naissant dans les familles appartenant aux 20% les plus riches partaient avec une à deux années d'avance sur les enfants naissant dans les familles appartenant aux 20% les plus pauvres » (p.87).

La relation entre chômage et fécondité est également avérée : une étude réalisée à l'INED par Meron et Widmer (à paraître dans *Population*) montre que le chômage peut avoir des effets sur la constitution de la famille : les méthodes d'analyse biographique (modèles de durée) permettent d'établir que « le chômage est la situation d'activité professionnelle qui retarde le plus la venue d'un premier enfant lorsqu'il touche les jeunes femmes qui vivent en couple. Ainsi, la confrontation avec une période de chômage n'a pas incité celles qui sont nées entre 1952 et 1973 à avancer la venue d'un premier enfant ; au contraire, elles ont temporisé en attendant des jours meilleurs. (...) Cette tendance est encore plus accusée lorsque la femme est peu diplômée et qu'elle appartient aux générations les plus récentes. »

2. Principales caractéristiques et éléments de la trajectoire des sans-domicile parisiens

2.1. Répartition par âge et sexe

Les travaux sur la pauvreté tendent à montrer que le taux de pauvreté des femmes ou des ménages dont la personne de référence est une femme est plus élevé que celui des hommes. Or parmi les adultes sans-domicile, la proportion de femmes que révélait l'enquête de 1995

était très faible, puisqu'elle ne dépassait pas 17 %. De plus, des proportions analogues ont été relevées dans les rares villes européennes où existent des enquêtes comparables, ainsi qu'aux Etats-Unis. Diverses explications ont été évoquées pour expliquer ce résultat (Marpsat, 1999b et 2000 ; De Feijter, 2000), en particulier :

- une priorité accordée aux femmes, surtout si elles sont accompagnées d'enfants, par les travailleurs sociaux et d'autres acteurs, conduisant à leur éviter la perte du logement ou à les reloger sinon dans un logement ordinaire, du moins dans un foyer ou un logement associatif de transition qui n'est pas dans le champ de nos enquêtes ;
- un montant de prestations et un taux d'activité qui permet aux familles monoparentales dont le chef est une femme de tomber dans la pauvreté la plus extrême ;
- une hésitation de leur part à affronter les dangers de la rue, combinée au manque de place dans les foyers, qui les conduirait à accepter plus longtemps des situations de violence, par exemple ;
- une solidarité plus grande du réseau familial ou amical.

Par ailleurs, la faible proportion de personnes âgées comparée à celle de la population logée est sans doute due à la fois à l'existence de solutions spécifiques pour cette tranche d'âge (maisons de retraite) mais aussi à un âge au décès plus faible, comme cela a été montré aux Etats-Unis pour des personnes dans la même situation.

Tableau 2.1 - Répartition en % par âge et sexe des sans-domicile et des personnes ayant un logement ordinaire à Paris

	Hommes		Femmes	
	sans domicile (1)	en logement ordinaire ordinaire (2)	sans domicile (1)	en logement ordinaire ordinaire (2)
18-24 ans	9	13	17	12
25-34 ans	24	25	38	22
35-44 ans	29	21	26	18
45-59 ans	32	21	17	19
60 ans ou plus	6	20	2	29
Total	100	100	100	100
Effectif interrogé	484		74	

Sources : 1) enquête INED sur les utilisateurs des services d'hébergement ou de restauration, Paris *intra-muros*, février-mars 1995 ; 2) recensement général de la population de 1990, INSEE.
 Champ de l'enquête INED : personnes sans domicile, de 18 ans ou plus, utilisant les services d'hébergement ou de restauration de Paris *intra-muros* un jour moyen de la période d'enquête.
 Note : L'effectif des femmes sans domicile dans l'enquête de l'INED étant faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.

L'examen de la répartition par âge et sexe montre que les femmes sont un peu plus nombreuses aux âges les plus jeunes. L'une des raisons peut en être le rejet des institutions de la part des jeunes hommes, qui les conduirait à refuser en plus grande proportion l'entrée dans les centres d'hébergement. Par ailleurs leur jeune âge peut les écarter du bénéfice du RMI, accessible seulement après 25 ans sauf en cas de charges de famille, et donc de l'accès à un certain nombre de centres où une contribution est demandée.

C'est pourquoi nous avons complété notre échantillon, dans l'enquête de 1998 réservée aux jeunes, en enquêtant aussi dans les lieux d'accueil de jour. Il a été aussi un peu élargi du côté du type d'hébergement pris en compte, puisqu'on y incluait certains foyers où sont réunis des jeunes en très grande difficulté, mais non prioritairement destinés aux sans-domicile. Au sein des jeunes de moins de 25 ans, les femmes sont plus nombreuses parmi les 16-18 ans, et sont

également plus souvent hébergées dans des foyers plutôt que dans des centres d'hébergement pour sans-domicile.

Tableau 2.2 - Répartition des jeunes sans domicile ou en situation précaire selon le sexe et l'âge (en %)

Age	Répartition selon le sexe			Répartition selon l'âge
	Hommes	Femmes	Ensemble	
16 à 18 ans	30	70	100	18
19 à 21 ans	57	43	100	39
22 à 24 ans	81	19	100	43
Ensemble	63	37	100	100

Source : enquête INED sur les jeunes sans domicile et en situation précaire, 1998.
 Champ : jeunes de 16 à 24 ans utilisateurs un jour moyen de mars-avril 1998 des services d'hébergement, de restauration et d'accueil de jour à Paris et dans la première couronne.

2.2. La famille d'origine

Une enfance souvent marquée par la séparation d'avec les parents

Un homme sans domicile sur quatre enquêtés en 1995 ne vivait à seize ans ni avec son père, ni avec sa mère ; un sur six avait à cet âge un père inconnu ou décédé, un sur dix une mère inconnue ou décédée. Ces pourcentages sont un peu plus faibles pour les femmes, mais du même ordre de grandeur.

Comme d'autres caractéristiques des personnes sans domicile qui sont présentes des deux côtés de l'Atlantique (Marpsat 1999a), cette forte proportion de sans-domicile élevés loin de leur famille a été observée également aux Etats-Unis, bien que le système d'Etat-Providence soit différent.

Si l'on considère le « placement », près d'une personne sur dix était en foyer de la DDASS, en famille d'accueil ou dans une institution spécialisée lorsqu'elle avait 16 ans². Cette estimation concernant les sans-domicile parisiens est bien supérieure à la proportion de 1% de jeunes ayant été l'objet d'un placement parmi la population française des moins de 20 ans, et de 2% parmi les enfants d'ouvriers de la même tranche d'âge. L'analyse de la corrélation entre placement durant l'enfance et « sans-abrisme » est particulièrement difficile, puisque le risque pour un jeune d'être placé est lié lui aussi au niveau social de sa famille d'origine et à son degré de pauvreté. De plus, les conditions dans lesquelles l'enfant a été élevé, et qui ont motivé son placement, peuvent se trouver à l'origine des difficultés sociales observées, davantage que le placement lui-même.

Pour les jeunes enquêtés en 1998, les ruptures familiales étaient également très nombreuses. Alors qu'à cet âge-là, en Ile-de-France, deux jeunes sur trois vivaient encore chez l'un au moins de leurs parents, un tiers des jeunes en situation précaire n'avaient plus de contacts réguliers avec leur mère et deux tiers avec leur père. De plus, ce dernier était plus souvent inconnu ou décédé. Les jeunes en situation précaire se plaignaient fréquemment d'avoir subi des mauvais traitements et avaient souvent été placés.

² Notre estimation (10% des hommes et 6% des femmes) sous-estime le phénomène puisque ne sont pas prises en compte d'autres situations qui peuvent inclure des cas de placement à la DDASS ou en famille d'accueil, comme le fait d'être logé par un patron à 16 ans ou l'hébergement en internat scolaire. De plus, les placements durant le jeune âge qui ne se sont pas poursuivis jusqu'à 16 ans demeurent ignorés.

Tableau 2.3 - Jeunes sans domicile ou en situation précaire : contacts maintenus ou non avec les parents

	Le père (% des enquêtés)	La mère (% des enquêtés)
Décédé(e)	12	9
<i>Age ego au décès :</i>		
<i>moins de dix ans</i>	4	5
<i>plus de dix ans</i>	8	4
Inconnu(e) ou perdu (e) de vue	8	2
A encore des contacts réguliers	38	59
Vit encore avec au moins l'un des deux	ε	

Source : enquête INED sur les jeunes sans domicile et en situation précaire, 1998.
 Champ : jeunes de 16 à 24 ans utilisateurs un jour moyen de mars-avril 1998 des services d'hébergement, de restauration et d'accueil de jour à Paris et dans la première couronne.

Tableau 2.4 - Difficultés dans les relations familiales et placement

Situation ou événement	% concerné
<i>Vos parents ne s'entendaient pas, avaient de graves disputes</i>	44
<i>Vous avez subi de mauvais traitements dans votre enfance</i>	41
<i>Vous avez été confié à la DDASS, à l'assistance publique</i>	31

Plusieurs réponses étant possible les résultats ne sont pas additifs.
 Source : enquête INED sur les jeunes sans domicile et en situation précaire, 1998.
 Champ : jeunes de 16 à 24 ans utilisateurs un jour moyen de mars-avril 1998 des services d'hébergement, de restauration et d'accueil de jour à Paris et dans la première couronne.

Une origine modeste

Parmi les sans-domicile de 18 ans ou plus, la profession ou la dernière profession de ses parents était inconnue pour une personne sur cinq, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme. Dans ce cas, le père ou la mère étaient souvent inconnus, ou étaient décédés lorsque l'enfant était trop jeune pour se souvenir de leur profession. Il est aussi possible que les relations familiales aient peu abordé ce point, ou que les enquêtés aient été réticents à évoquer un chômage de longue durée de leurs parents ou une multitude de « petits boulots ». Parmi ceux qui connaissaient la profession de leur père, près de la moitié des hommes et des femmes sans domicile avaient un père ouvrier, contre un tiers des personnes résidant en Ile-de-France³. La proportion de ceux et de celles dont le père était cadre supérieur ou membre d'une profession intermédiaire est nettement inférieure pour les personnes sans domicile, par rapport à la population générale.

Parmi ceux et celles qui connaissent la profession de leur mère, celle-ci était au foyer dans près de six cas sur dix, les autres étant le plus souvent ouvrières ou employées.

Pour les jeunes enquêtés en 1998, le milieu social d'origine a été appréhendé à travers la profession des parents (biologiques ou adoptifs) lorsque le jeune avait seize ans. Pour ceux dont les parents exerçaient leur profession à l'étranger, les catégories socio-professionnelles reflètent des situations sociales difficiles à comparer (en termes de revenus, de prestige ou de stabilité de la profession etc., et à intitulé semblable) à celles des parents qui travaillaient en France.

³ Source de la comparaison : pour l'Ile-de-France, enquête Insee sur l'emploi de 1995. Ces données sont ici corrigées de la structure par âge.

Tableau 2.5 - Profession du père des enquêtés (%)

	(« A 16 ans »)		(« Au moment de l'arrêt des études »)	
	Personnes sans domicile à Paris (1)		Personnes résidant en Ile de France (2)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agriculteurs	9	7	8	6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	11	20	15	14
Professions intellectuelles supérieures	7	5	16	18
Professions intermédiaires	8	10	13	14
Employés	16	9	16	16
Ouvriers	49	49	32	31
	100	100	100	100

Champ : personnes indiquant la profession de leur père.
 Mais 19 % des hommes sans domicile et 21 % des femmes ne peuvent indiquer cette profession.
 Sources : 1) enquête INED sur les utilisateurs des services d'hébergement ou de restauration, Paris *intra-muros*, février-mars 1995 ; 2) INSEE, enquête Emploi, 1995, données corrigées de la structure par âge.
 Champ de l'enquête INED : personnes sans domicile, de 18 ans ou plus, utilisant les services d'hébergement ou de restauration de Paris *intra-muros* un jour moyen de la période d'enquête.
 Note : L'effectif des femmes sans domicile dans l'enquête de l'INED étant faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.

Malgré quelques différences de définition et de champ, les enquêtes menées par l'INSEE sur l'emploi en mars 1998 et sur les « jeunes et carrières » en mars 1997, fournissent des éléments de comparaison avec la population des jeunes disposant d'un logement en Ile de France. Par rapport aux jeunes de la même tranche d'âge résidant en Ile-de-France, les enquêtés de l'INED ont plus souvent des pères ouvriers ou exerçant une profession indépendante (agriculture, artisanat, commerce). L'origine géographique joue ici un rôle, puisque la plupart (plus de 90 %) des pères agriculteurs ou indépendants sont nés à l'étranger ou dans les DOM-TOM. Enfin, un sur quatre déclare sa mère « sans profession » contre un sur dix dans l'enquête « jeunes et carrières » (tableau B2).

Tableau 2.6 - La profession du père pour les jeunes sans domicile et en situation précaire, et les jeunes habitants de l'Ile-de-France

	Profession du père (en %)	
	Jeunes de l'enquête INED (profession aux seize ans du jeune)	Jeunes résidant en Ile-de-France (profession à la fin des études initiales du jeune)
agriculteur exploitant	3	1
artisan, commerçant, chef d'entreprise	16	10
<i>dont artisan</i>	9	4
<i>dont commerçant</i>	6	5
cadre, profession intellectuelle supérieure	10	25
profession intermédiaire	10	19
employé	14	17
ouvrier	48	29
<i>dont OQ type industriel</i>	11	7
<i>dont OQ type artisanal</i>	16	8
<i>dont chauffeur</i>	7	5
<i>dont ONQ type industriel</i>	7	5
Effectif ayant répondu	368	3157

Champ : jeunes ayant répondu à la question sur la profession de leur père ; jeunes de 16 à 24 ans utilisateurs un jour moyen de mars-avril 1998 des services d'hébergement, de restauration et d'accueil de jour à Paris et dans la première couronne pour l'enquête INED ; jeunes de 16 à 24 ans disposant d'un logement en Ile-de-France pour l'enquête Emploi.
 Sources : enquête INED sur les jeunes sans domicile et en situation précaire, 1998 ; enquête INSEE sur l'emploi, 1998.
 En gras la colonne la plus élevée.

Des frères et sœurs nombreux

Les personnes interrogées en 1995 venaient de familles assez nombreuses, puisque environ un cinquième seulement n'avaient ni frères ni sœurs, un tiers environ en ayant cinq ou plus. Malheureusement la comparaison avec d'autres enquêtes est difficile, car il s'agit ici de la déclaration spontanée de l'enquêté ; le questionnaire ne précise pas s'il s'agissait des frères et sœurs issus des deux mêmes parents ou d'un seul, le but de la question étant essentiellement de repérer les liens sociaux subsistant. Par ailleurs, certaines personnes d'origine africaine provenaient de familles particulièrement importantes en raison de la présence de plusieurs épouses.

2.3. Le couple, les enfants*Peu de personnes en couple*

Parmi les sans-domicile parisiens, environ la moitié des hommes comme des femmes se déclaraient célibataires⁴. Ils étaient environ un tiers à se dire divorcés ou séparés⁵. Il y aurait un peu plus de célibataires et de divorcés chez les hommes, un peu plus de séparées chez les femmes (marquant ainsi une rupture plus récente ?). Le statut « séparé » est un peu flou, car il n'est pas possible de distinguer s'il s'agit de personnes mariées qui sont séparées de leur conjoint sans être encore divorcées ou s'il s'agit d'une séparation après une union libre. Les résultats sont très proches de ceux trouvés, par exemple, dans plusieurs grandes villes des Etats-Unis (Marpsat, 1999a).

Tableau 2.7 - Répartition par sexe et état matrimonial des personnes sans domicile à Paris

	Hommes	Femmes
Célibataires	57	53
Mariés	8	8
Veufs	3	3
Divorcés	25	17
Séparés	7	19
Total	100	100

Source : enquête INED sur les utilisateurs des services d'hébergement ou de restauration, Paris *intra-muros*, février-mars 1995.
 Champ : personnes sans domicile, de 18 ans ou plus, utilisant les services d'hébergement ou de restauration de Paris *intra-muros* un jour moyen de la période d'enquête.
 Note : L'effectif des femmes sans domicile dans l'enquête de l'INED étant faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.

Plus de la moitié des hommes et un tiers seulement des femmes n'avaient pas eu d'enfants. Toutefois, une partie de ces femmes ne vivaient pas avec leurs enfants, ou avec certains d'entre eux seulement : enfants déjà adultes pour les femmes les plus âgées, enfants placés ou vivant chez le conjoint ou dans la famille pour les plus jeunes. Au total 37 % seulement des femmes vivaient avec au moins un enfant. Ce chiffre est infime pour les hommes, il s'agit de ceux vivant en couple avec enfants dans certains centres accueillant les familles.

2.4. La formation*Des diplômes techniques en France, mais aussi des diplômes étrangers*

Dans l'enquête de 1995, environ quatre personnes sur dix ne déclaraient aucun diplôme. Pour estimer le niveau de formation des autres, afin d'évaluer leurs chances sur le marché du travail, il convient de prendre en compte non seulement le niveau du diplôme, mais aussi le

⁴Il y avait une question de « rattrapage » pour s'assurer que les célibataires n'avaient jamais été mariés.

⁵ Les pourcentages sont très proches aux Etats-Unis (Marpsat, 1999a).

fait qu'il ait été obtenu en France ou à l'étranger. En effet, la qualification qu'apportent les diplômes étrangers n'est pas nécessairement reconnue par des employeurs éventuels. Pour les six personnes sur dix qui disposaient d'un diplôme, environ quatre l'avaient obtenu en France et deux à l'étranger. Les diplômes obtenus en France étaient en majorité issus de l'enseignement technique, parfois assez élevés. Ceux provenant de l'étranger étaient répartis assez également entre les filières générales et techniques, sans qu'on puisse en dire beaucoup plus en raison des disparités des systèmes éducatifs.

Tableau 2.8 - Les diplômes des personnes sans domicile à Paris (en %)

	Hommes	Femmes
Sans diplôme	40	42
Diplôme obtenu en France	43	39
<i>dont enseignement général</i>	16	11
<i>dont enseignement technique</i>	27	28
Diplôme obtenu à l'étranger	17	19
<i>dont enseignement général</i>	9	10
<i>dont enseignement technique</i>	8	9
Total	100	100

Source : enquête INED sur les utilisateurs des services d'hébergement ou de restauration, Paris *intra-muros*, février-mars 1995.
 Champ : personnes sans domicile, de 18 ans ou plus, utilisant les services d'hébergement ou de restauration de Paris *intra-muros* un jour moyen de la période d'enquête.
 Note : L'effectif des femmes sans domicile dans l'enquête de l'INED étant faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.

De nombreux jeunes sans diplôme dans l'enquête de 1998

En 1998, 15% des jeunes de moins de 25 ans enquêtés étaient encore en cours d'études ; il s'agissait pour les trois quarts de jeunes filles, plus souvent dans des foyers de longue durée où la poursuite d'une scolarité fait partie des objectifs. A répartition par âge et sexe comparable, les résidents en Ile-de-France étaient quatre fois plus nombreux à poursuivre leurs études.

Seul un très petit nombre de jeunes en situation précaire n'était jamais allé à l'école, mais plus de la moitié étaient en échec scolaire (sans diplôme ou avec seulement un certificat de fin d'études) contre un peu moins de 10 % des jeunes résidant en Ile-de-France. Ces jeunes sans diplôme avaient en général interrompu leurs études au niveau du collège ou dans le premier cycle de l'enseignement technique, environ les trois quarts avaient achevé leurs études en France ; il ne s'agissait donc pas de personnes venant de pays où le système scolaire serait très différent ou moins développé. Lorsqu'ils avaient interrompu ou achevé leurs études, 61 % des jeunes en situation précaire n'avaient aucun diplôme contre 25 % des jeunes ayant un logement. Or, être sans diplôme a des conséquences négatives sur l'accès à l'emploi de ces jeunes.

Parmi ceux qui avaient achevé leurs études, un sur quatre était à l'étranger à ce moment-là, le plus souvent dans un pays du continent africain ou un pays de l'Est. Or on sait qu'à niveau équivalent, il est plus difficile de faire valoir un diplôme obtenu à l'étranger.

Tableau 2.9 - Diplôme le plus élevé pour les jeunes de l'enquête INED et les jeunes habitants de l'Ile-de-France

	Diplôme le plus élevé (en %)	
	Jeunes de l'enquête INED (1)	Jeunes résidant en Ile-de-France (2) (en tenant compte de la structure par âge et sexe de l'enquête de l'INED)
Aucun diplôme *	52	10
BEPC seul	7	4
CAP, BEP ou assimilé (y compris avec BEPC)	16	9
Bac, brevet professionnel	8	9
Supérieur au bac	2	8
En cours d'études	15	59
Effectifs	461	2983

Sources : 1) Enquête INED sur les jeunes sans domicile et en situation précaire, 1998 ; 2) enquête INSEE sur l'emploi, 1998.

* parmi lesquels les 1 % jamais scolarisés, ceux ayant un diplôme non reconnu par l'Education Nationale (certificat de fin de stage, brevet de secouriste...), soit un peu plus de 2 %, et ceux ayant un certificat de fin de scolarité.

Champ : jeunes de 16 à 24 ans utilisateurs un jour moyen de mars-avril 1998 des services d'hébergement, de restauration et d'accueil de jour à Paris et dans la première couronne pour l'enquête INED ; jeunes de 16 à 24 ans disposant d'un logement en Ile-de-France pour l'enquête Emploi.

2.5. Eléments de la trajectoire

Parmi les sans-domicile de 18 ans ou plus, un tiers environ des hommes et des femmes ont déclaré avoir connu avant dix-huit ans un événement négatif qui a eu des conséquences importantes pour eux. Au décès des parents, déjà évoqué, s'ajoutaient d'autres problèmes concernant la famille d'origine (séparation des parents, disputes, mauvais traitements) ou celle d'accueil, ainsi que des problèmes liés à la santé de l'individu lui-même, à un éventuel passage en prison, à sa rencontre avec l'alcool et la drogue.

Après 18 ans, les difficultés liées aux problèmes de santé et de toxicomanie ainsi qu'au passage par la prison étaient plus fréquentes, ainsi que les problèmes conjugaux.

D'autres difficultés touchant les personnes d'origine étrangère étaient relatives à la situation de leur pays d'origine : problèmes économiques, conflits armés où certains avaient perdu toute leur famille.

Toutefois, à tous les âges, les personnes sans domicile citaient aussi des événements heureux qui les avaient marqués : naissance d'un enfant, arrivée en France, premier salaire... qui rappellent que, si la plupart ont eu une vie difficile, celle-ci n'en avait pas moins, comme pour les autres, ses aspects positifs.

L'enquête de 98 auprès des jeunes donne aussi à voir de nombreux parcours ponctués de difficultés graves. Au cours de leur vie passée, les jeunes femmes se sont rarement trouvées en prison, mais elles se plaignent plus souvent que les jeunes hommes des disputes familiales et des mauvais traitements ; elles sont d'ailleurs plus nombreuses à avoir été placées en institution ou en famille d'accueil. Elles ont aussi fait davantage de fugues et de tentatives de suicide.

Tableau 2.10 - Les personnes interrogées ont « connu un événement ou une situation qui a eu des conséquences importantes » pour elles (personnes sans domicile de 18 ans et plus, Paris)

	Hommes	Femmes
Avant 18 ans	37 %	43 %
Dont au moins un événement négatif	32 %	31 %
dont événement négatif concernant la famille d'origine ou la jeunesse de l'enquêté (décès, séparation, mauvais traitements...)	20 %	22 %
dont autres événements négatifs d'ordre personnel (mauvaise santé, accident, prison, alcool, drogue...)	8 %	8 %
dont événements négatifs d'ordre socio-politique (guerre, contexte économique)	5 %	2 %
Dont au moins un événement positif		
(couple, premier salaire, venue en France ...)	6 %	11 %
Après 18 ans	61 %	69 %
Dont au moins un événement négatif	45 %	61 %
dont événement négatif concernant la famille d'origine ou la jeunesse de l'enquêté (décès, séparation, mauvais traitements...)	13 %	11 %
dont événement négatif concernant le couple de l'enquêté ou ses enfants (décès, séparation...)	10 %	36 %
dont autres événements négatifs d'ordre personnel (mauvaise santé, accident, prison, alcool, drogue...)	21 %	26 %
dont événements négatifs d'ordre socio-politique (guerre, contexte économique)	5 %	5 %
Dont au moins un événement positif		
(couple, premier salaire, venue en France ...)	19 %	10 %
Source : enquête INED sur les utilisateurs des services d'hébergement ou de restauration, Paris <i>intra-muros</i> , février-mars 1995. Champ : personnes sans domicile, de 18 ans ou plus, utilisant les services d'hébergement ou de restauration de Paris <i>intra-muros</i> un jour moyen de la période d'enquête. Note : L'effectif des femmes sans domicile dans l'enquête de l'INED étant faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur. Deux réponses étant possibles la somme des pourcentages de personnes ayant cité différents types d'événements peut être supérieure au pourcentage des personnes en ayant cité au moins un.		

Tableau 2.11 - Fréquence de quelques événements marquants (en %) Jeunes sans domicile ou en situation précaire

Événement	% concerné		
	Ensemble	Hommes	Femmes
Vous avez subi des rapports sexuels sous la contrainte	14	7	27
<i>dont : de façon répétée</i>	8	3	16
Vous avez fait une (des) fugue(s)	50	46	57
<i>dont : plusieurs fois</i>	30	29	33
Vous avez fait une (des) tentative(s) de suicide	30	24	40
<i>dont : plusieurs fois</i>	15	14	16
Vous avez fait de la prison	14	20	3
<i>dont : plusieurs fois</i>	5	8	e
Plusieurs réponses étant possibles les résultats ne sont pas additifs. Source : enquête INED sur les jeunes sans domicile et en situation précaire, 1998. Champ : jeunes de 16 à 24 ans utilisateurs un jour moyen de mars-avril 1998 des services d'hébergement, de restauration et d'accueil de jour à Paris et dans la première couronne.			

L'examen de ces mêmes événements graves selon l'âge des jeunes montre aussi la diversité de la population concernée : à l'exception du passage par la prison, ils sont plus fréquents chez les plus jeunes (16-18 ans) que chez les plus âgés (22-24 ans). Il ne peut s'agir ici d'un effet de mémoire, étant donné le jeune âge des enquêtés. Une hypothèse possible est qu'une partie des cohortes les plus jeunes, qui ont souvent connu très tôt des placements, sortent ensuite du champ de l'enquête, en quittant le foyer pour une situation de logement plus stable ou pour un autre type de collectivité que ceux considérés ici (par exemple, les centres maternels pour les jeunes femmes). Sans présager nécessairement d'un rétablissement

complet de leur situation, on peut penser qu'une partie de ces jeunes échapperaient à certaines difficultés de logement.

Les cohortes plus âgées ont souvent des passés familiaux différents. Une partie des enquêtés ont cessé de disposer d'un logement plus tardivement, en raison d'un départ plus ou moins forcé de chez les parents (et quelquefois, pour les garçons, à l'issue du service national ou d'une période de prison). Dans certains cas, ils n'ont pu accéder à un logement autonome en raison des difficultés actuelles pour trouver un emploi ; parmi ceux qui ont quitté plus tardivement leur logement, on compte aussi des jeunes des pays de l'Est, venus souvent en France pour des raisons économiques.

2.6. Un déracinement géographique

Plus que les autres habitants de l'Ile-de-France⁶, les personnes sans domicile enquêtées en 1995 provenaient de pays étrangers, en particulier du continent africain, et de la province ou des DOM (que la taille de l'échantillon ne permet malheureusement pas de distinguer). Toutefois, la proportion de personnes nées à l'étranger était très proche, parfois même supérieure, dans certains quartiers où les personnes aux ressources faibles constituent une proportion élevée de la population. On ne peut donc pas en déduire l'existence d'une différence importante sur ce point avec d'autres personnes en situation difficile. Il conviendrait pour aller plus loin d'étudier la date d'entrée en France⁷ et de disposer du statut des personnes immigrées et de la raison de leur venue en France. Or on ne la connaît que lorsque leur dernier domicile fixe était à l'étranger.

Tableau 2.12 - Lieu de naissance (en %) - Personnes sans domicile de 18 ans ou plus

	Nés en Ile-de-France		Nés dans le reste de la France		Nés à l'étranger	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Sans-domicile à Paris (1)	24	19	37	32	40	49
Personnes résidant en Ile-de-France (2)	45	47	33	33	22	20
Quartier des 4000 (3)	28	35	16	18	56	46
Quartier du Val-d'Argent (3)	39	47	25	28	35	25

Source : (1) INED, enquête sur les utilisateurs des services d'hébergement ou de restauration, Paris *intra-muros*, février-mars 1995 ; (2) INSEE, enquête sur l'emploi, mars 1995 ; (3) INSEE, extensions locales de l'enquête Conditions de vie à certains quartiers de la Politique de la Ville, 1994-1995.

Champ : personnes sans domicile, de 18 ans ou plus, utilisant les services d'hébergement ou de restauration de Paris *intra-muros* un jour moyen de la période d'enquête.

L'effectif des femmes sans domicile dans l'enquête de l'INED étant faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.

Ces données sont corrigées des effets de la structure par âge.

Parmi les jeunes étudiés par l'INED en 1998, la proportion de ceux qui sont nés à l'étranger ou dans les DOM-TOM est trois fois plus forte que parmi les jeunes de la même tranche d'âge résidant en Ile-de-France. 56% sont nés en métropole, 6% dans les DOM-TOM et 38% à l'étranger (contre respectivement 88 %, 2 % et 12 %) ; beaucoup sont nés sur le continent africain ou dans les pays de l'Est. Cependant, comme certains enquêteurs parlaient polonais, tchèque ou roumain, mais pas d'autres langues étrangères, la proportion de jeunes russes, par exemple, a pu être légèrement sous-estimée.

⁶ Source de la comparaison : pour l'Ile-de-France, enquête Insee sur l'emploi de 1995 ; pour les quartiers du Val d'Argent à Argenteuil et des 4000 à la Courneuve, quartiers qui ont fait l'objet de mesures diverses dans le cadre de la Politique de la Ville et pour lesquels on dispose de données chiffrées, provenant de l'extension de l'enquête « Conditions de vie » de l'Insee, 1994-1995. Les données sont ici corrigées de la structure par âge.

⁷ Dont on ne dispose pas de façon précise, on sait seulement si elle est antérieure à la seizième année ou non. Il semblerait que la date d'entrée en France soit pour la plupart postérieure à seize ans.

Les trois quarts de ceux nés en Afrique du Nord et presque tous ceux nés en Europe de l'Est sont des hommes. Ils sont en moyenne plus âgés que ceux nés en France.

Tableau 2.13 - Lieu de naissance pour les jeunes de l'enquête INED et les jeunes habitants de l'Ile-de-France

Lieu de naissance du jeune	Jeunes de l'enquête INED (%)	Jeunes résidant en Ile-de-France (%)
France	62	88
<i>Métropole</i>	56	87
<i>DOM-TOM</i>	6	2
Etranger	38	12
<i>Afrique du Nord</i>	12	
<i>Reste de l'Afrique</i>	15	
<i>Pays de l'Est</i>	6	
<i>Autres</i>	5	
Total	100	100

Sources : enquête INED sur les jeunes sans domicile et en situation précaire, 1998 ; enquête INSEE sur l'emploi, 1998.
 Champ : jeunes de 16 à 24 ans utilisateurs un jour moyen de mars-avril 1998 des services d'hébergement, de restauration et d'accueil de jour à Paris et dans la première couronne pour l'enquête INED ; jeunes de 16 à 24 ans disposant d'un logement en Ile-de-France pour l'enquête Emploi.

Tableau 2.14 - Nationalité du jeune

Nationalité du jeune	en %
Français seulement	70
<i>De naissance</i>	63
<i>Par acquisition</i>	7
Etranger	29
<i>Pays d'Afrique du Nord</i>	11
<i>Autres nationalités d'Afrique</i>	10
<i>Pays de l'Est</i>	6
<i>Autres</i>	2
Double nationalité	1
Total	100

Source : enquête INED sur les jeunes sans domicile et en situation précaire, 1998.
 Champ : jeunes de 16 à 24 ans utilisateurs un jour moyen de mars-avril 1998 des services d'hébergement, de restauration et d'accueil de jour à Paris et dans la première couronne.

Les trajectoires géographiques de ces jeunes en situation précaire sont très complexes. Ainsi, outre les 44% nés dans les DOM-TOM ou à l'étranger, 15 % sont nés en métropole mais ont passé plus d'un an à l'étranger ou dans les départements d'outre-mer. A seize ans, encore 21 % des jeunes enquêtés vivaient à l'étranger (et 4 % dans les DOM-TOM) ; mais, selon le pays d'origine, ces pourcentages reflètent des trajectoires très différentes : presque tous ceux qui sont originaires des pays de l'Est étaient encore dans leur pays à seize ans. 8 % des jeunes étaient en Afrique du Nord (dont près de la moitié étaient nés en métropole) et 6 % dans le reste du continent africain.

Par ailleurs, le lieu ou la nationalité des parents indiquent que, pour de nombreux jeunes, la famille au sens large est sans doute éclatée sur plusieurs lieux. Parfois, des migrations de travail ont séparé pour de longues périodes parents et enfants. Une première exploitation de la partie biographique du questionnaire semble en effet indiquer que, dans un certain nombre de cas, les jeunes ont été séparés d'un au moins de leurs parents pour une durée de deux ans ou plus, en raison de migrations de travail.

3. Modes de vie

3.1. Utilisation des services d'aide et autres pratiques

L'hébergement

Le lieu où les personnes sans domicile passent la nuit peut être très variable. Certains font une utilisation très régulière des centres d'hébergement, d'autres ne les utilisent qu'occasionnellement, faisant appel à d'autres ressources comme les squats, la bonne volonté de leurs parents ou amis, l'hôtel payé par une association, par la manche, par leur travail ou par le RMI lorsqu'ils viennent de le percevoir.

Les centres d'hébergement eux-mêmes présentent une grande variété : d'un côté, les grands centres anonymes, gratuits, qui acceptent tout le monde et qui constituent un dernier recours pour les plus désocialisés ou les personnes en situation irrégulière, mais où les conditions de confort, et même d'hygiène et de sécurité laissent parfois à désirer : dans ces centres, on ne peut pas toujours laisser ses affaires, ni quelquefois même réserver son lit d'une nuit sur l'autre. A l'autre extrême, des petits centres plus conviviaux, avec des chambres de quelques lits où l'on peut demeurer plusieurs mois, souvent avec une participation financière, et un accompagnement par des professionnels du social. Entre ces deux extrêmes, un continuum de prestations offertes par des centres qui cherchent plus ou moins à s'adapter à leurs utilisateurs (Soulié, 2000 ; Marpsat & Firdion, 2000a). Ce système est évidemment en évolution : l'enquête de l'INED concerne uniquement Paris en 1995.

L'enquête permet de préciser quelle utilisation des centres d'hébergement les sans-domicile interrogés ont faite pendant la semaine précédente, et où ils ont dormi la dernière nuit.

De façon générale, les femmes ont utilisé beaucoup moins souvent que les hommes des solutions qui les exposent plus, comme de dormir dans la rue, dans les parties publiques d'un immeuble (hall, cage d'escalier...), dans une voiture... Lorsqu'on les a trouvées hors des centres d'hébergement, il s'agissait plutôt d'hôtels, du logement d'amis qui leur avaient offert l'hospitalité, ou éventuellement de squats. Quant aux centres qui les hébergeaient, il s'agissait surtout de centres de longue durée.

Lorsqu'on regarde où les hommes ont dormi la semaine précédant l'enquête (Marpsat & Firdion, 2000, p.280), on peut distinguer à peu près trois groupes du même ordre de grandeur : ceux qui ont utilisé très régulièrement le même centre d'urgence, ceux qui ont utilisé le même centre de longue durée, enfin ceux qui sont allés d'un centre à l'autre (cela peut être à un moment où ils avaient épuisé leur durée maximale de séjour, mais aussi traduire une volonté de changement) ou ont utilisé les diverses autres solutions possibles, en changeant fréquemment d'un jour sur l'autre. La nuit précédant l'enquête, ils n'avaient été que 8 % à dormir dehors ou dans un abri précaire, 12 % dans un logement ou une solution « en dur » comme un foyer de travailleurs (qui accueillent parfois des sans-domicile), un hôtel ou un squat, 72 % se retrouvant dans un centre d'hébergement.

**Tableau 3.1 - Endroit où s'est passée la dernière nuit précédant l'enquête (en %)
Personnes sans domicile de 18 ans ou plus**

	Hommes	Femmes
Centre d'hébergement	72	83
Autre type de logement : Appartement, maison, chambre, hôtel, foyer de travailleurs ou de jeunes, squat	13	11
Abri précaire : Abri sur la voie publique, parties communes d'un immeuble privé, usine, entrepôt, bâtiment public, train, tente, voiture, caravane...	8	ε
Autres : Prison, hôpital	4	ε
Refus	3	3
Source : enquête INED sur les utilisateurs des services d'hébergement ou de restauration, Paris <i>intra-muros</i> , février-mars 1995. Champ : personnes sans domicile, de 18 ans ou plus, utilisant les services d'hébergement ou de restauration de Paris <i>intra-muros</i> un jour moyen de la période d'enquête. Note : L'effectif des femmes sans domicile dans l'enquête de l'INED étant faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.		

En dehors des raisons liées à une meilleure prise en charge des sans-domicile, ce résultat est sans doute en partie dû aux conditions d'enquête (les personnes dormant dans la rue ne pouvaient être contactées que dans les points-soupes) et au fait que les résultats présentés ici concernent les utilisateurs un jour moyen. En ce qui concerne le premier point, plusieurs tests réalisés dans la rue, la nuit, tant par notre équipe que par celle de l'Elan retrouvé (qui a repris la méthode d'échantillonnage de l'INED l'hiver suivant, pour une enquête sur la santé mentale et l'accès aux soins, voir Kovess et Mangin-Lazarus, 1997), ont montré que les sans-domicile dormant dans la rue faisaient en général appel à des points-soupes au moins de temps en temps sur la semaine précédant l'enquête. Ils figurent donc dans l'enquête, mais on doit utiliser des pondérations corrigeant leur plus faible probabilité d'être rencontrés⁸. Ce ne sont donc probablement pas les plus désocialisés que ce type d'enquête échoue à rencontrer, mais ceux qui auraient trouvé un système de « débrouille » individuel efficace, leur permettant de dormir régulièrement à l'hôtel ou dans un squat, en bénéficiant de ressources suffisantes (qu'il s'agisse des revenus tirés d'un travail respectant la légalité sinon toujours déclaré, d'allocations comme le RMI et l'AAH, de la manche, ou des activités illégales comme le « deal » ...) pour ne pas faire appel aux services d'aide.

L'hébergement fait partie des domaines où les jeunes de l'enquête de 1998 ont beaucoup fait appel à la solidarité collective : même si les jeunes sont peu attirés par la vie en collectivité et l'expriment au cours des entretiens, près de huit jeunes sur dix (davantage pour les jeunes femmes et les moins de 20 ans) ont été hébergés dans un centre d'hébergement d'urgence ou de longue durée, ou dans un hôtel payé par une association, la nuit précédant l'enquête. Parmi les jeunes interrogés, huit sur dix déclaraient avoir déjà dormi dans un centre d'hébergement pour personnes sans domicile. Six sur dix y avaient fait appel pour la dernière fois dans le mois précédent, deux sur dix à une date plus ancienne. Ceux à qui cela n'était jamais arrivé pouvaient se trouver dans deux types de situation : hébergés par les associations dans des foyers, des appartements ou des chambres d'hôtel, ils n'avaient pas connu au préalable de centre d'hébergement d'un autre type ; mais ils avaient aussi pu faire toujours appel à leur

⁸ Les résultats donnés ici correspondent aux utilisateurs des services d'hébergement et de restauration un jour moyen (voir Marpsat & Firdion, 2000, chapitre 5), et corrigent donc la diversité d'utilisation des services au sein d'une même journée ; pour les utilisateurs plus irréguliers encore, il convient d'utiliser des pondérations calculées à partir de l'utilisation des services sur une semaine moyenne, davantage susceptibles d'erreurs car reposant sur la mémoire à plus long terme, d'où notre choix pour ce volume. Quelques résultats portant sur la semaine figurent toutefois dans Marpsat & Firdion, 2000, chapitre 5.

réseau d'amis ou dormir dans l'espace public. Environ quatre sur dix avaient fait appel au moins une fois au SAMU social.

**Tableau 3.2 - Endroit où s'est passée la nuit précédant l'enquête selon l'âge et le sexe
Jeunes sans domicile et en situation précaire**

Type d'hébergement* (en % du total)	Ensemble	Hommes	Femmes	16-20 ans	21-24 ans
Hébergement de longue durée par un organisme, dont :	40	30	58	49	34
<i>Appartement ou chambre dans foyer payés par une association, hôtel social, autre chambre dans foyer</i>	24	12	43	36	14
<i>CHRS insertion</i>	17	17	16	12	20
Hébergement d'urgence par un organisme, dont :	27	30	21	22	30
<i>CHRS</i>	9	6	13	8	9
<i>hors CHRS</i>	18	24	8	14	21
Hôtel de tourisme payé par une association	12	12	12	16	9
Hébergement par la famille élargie ou les amis, domicile, autre hôtel	13	18	6	9	16
Squat, espace public, habitation de fortune	7	10	1	3	10
<i>NSP, non réponse</i>	1	1	1	1	1
Ensemble	100	100	100	100	100

* Seuls les principaux types d'hébergement sont détaillés. Certains résultats portent sur des effectifs très faibles et ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les résultats sont arrondis à l'unité la plus proche.
Source : enquête INED sur les jeunes sans domicile et en situation précaire, 1998.
Champ : jeunes de 16 à 24 ans utilisateurs un jour moyen de mars-avril 1998 des services d'hébergement, de restauration et d'accueil de jour à Paris et dans la première couronne.
Note : CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale. Les CHRS, principalement financés par l'Etat au titre de l'aide sociale, sont surtout orientés vers l'hébergement accompagné d'actions de réinsertion. Ils accueillent cependant une partie de la population en urgence.

Les repas

Les personnes sans domicile ne mangent pas toujours de façon régulière, ce qui n'est pas sans incidence sur leur état de santé. Sauter le repas de midi est assez fréquent : au cours de la semaine précédant l'enquête de 1995, seulement 59 % des hommes et 78 % des femmes avaient mangé tous les jours à midi, y compris ceux qui s'étaient contentés d'un sandwich ; 16 % des hommes et 10 % des femmes n'avaient jamais pris de repas à midi (tableau 17).

Les femmes paraissent se nourrir plus régulièrement que les hommes, à la fois par un recours plus grand aux services (ce qui est en relation avec leur mode d'hébergement, fréquemment en centres de longue durée) et par une plus grande utilisation d'autres solutions (self-service, repas pris sur le lieu de travail, chez des amis ou des parents, préparation de son repas...).

Le recours aux services était important, tout spécialement le soir, puisque 63 % des hommes et 67 % des femmes y avaient pris au moins cinq repas du soir sur sept. Même si cette utilisation était plus faible à midi, et si les sans-domicile ne mangeaient pas très régulièrement, ils étaient quand même 26 % des hommes et 39 % des femmes à avoir mangé midi et soir dans un service, tous les jours de la semaine.

Dans l'enquête de 1998, près d'un jeune sur six déclarait ne pas déjeuner à midi. Près d'un quart prenaient leur repas dans une distribution gratuite ou consommaient la nourriture qu'ils y avaient prise la veille ; 13 % mangeaient dans le centre ou le foyer où ils résidaient. Pour le dîner, ces proportions passent à 21 % et 47 % respectivement. Environ 7% faisaient régulièrement appel à leur famille ou à des amis.

Tableau 3.3 - Quelques modalités de prises de repas au cours de la semaine précédente selon l'utilisation des services d'aide des personnes sans domicile à Paris (en %)

	Hommes	Femmes
Repas de midi		
Pris dans un service		
Aucun repas	48	34
De 1 à 4 repas	15	21
De 5 à 7 repas	37	45
Pris hors d'un service		
Aucun repas	52	55
De 1 à 4 repas	23	13
De 5 à 7 repas	25	32
Nombre total de repas pris		
Aucun repas	16	10
De 1 à 4 repas	17	7
De 5 à 7 repas	67	83
Repas du soir		
Pris dans un service		
Aucun repas	23	24
De 1 à 4 repas	14	9
De 5 à 7 repas	63	67
Pris hors d'un service		
Aucun repas	65	68
De 1 à 4 repas	18	11
De 5 à 7 repas	17	21
Nombre total de repas pris		
Aucun repas	3	2
De 1 à 4 repas	15	8
De 5 à 7 repas	82	90
Source : enquête INED sur les utilisateurs des services d'hébergement ou de restauration, Paris <i>intra-muros</i> , février-mars 1995. Champ : personnes sans domicile, de 18 ans ou plus, utilisant les services d'hébergement ou de restauration de Paris <i>intra-muros</i> un jour moyen de la période d'enquête. Note : L'effectif des femmes sans domicile dans l'enquête de l'INED étant faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.		

Tableau 3.4 - Lieu de prise ou origine des repas (en général, où mangez-vous ?) Jeunes sans domicile ou en situation précaire

Lieu	Midi (%)	Soir (%)
Ne mange pas	16	3
Mange dans sa famille ou chez des amis	7	7
Achète lui-même	29	22
Distribution gratuite ou nourriture prise la veille dans une distribution	25	21
FJT, foyer, centre où le jeune réside	13	47
Cantine scolaire, employeur	13	ε
« Se débrouille », autre	ε	ε
Source : enquête INED sur les jeunes sans domicile et en situation précaire, 1998. Champ : jeunes de 16 à 24 ans utilisateurs un jour moyen de mars-avril 1998 des services d'hébergement, de restauration et d'accueil de jour à Paris et dans la première couronne. Note : Quelques personnes ont donné plusieurs réponses, la somme n'est donc pas exactement égale à 100.		

3.2. Contacts avec la famille, aide des proches

L'isolement est l'un des problèmes dont se plaignent le plus les personnes sans domicile (FNARS, 1997). Toutefois, les relations familiales des sans-domicile ne sont pas complètement rompues, même si elles ne permettent pas ou plus de sortir de la rue.

Même en tenant compte de leur structure par âge particulière, les sans-domicile de l'enquête de 1995 avaient conservé moins de contacts avec leur famille d'origine que les autres, ce qui n'est pas étonnant si on se rappelle que pour un quart ils en étaient déjà séparés à seize ans. Toutefois ces contacts n'étaient pas non plus inexistantes. Poser des questions sur la famille

d'origine confronte presque toujours l'enquêté à des problèmes douloureux ; il lui est difficile d'en parler, il est partagé entre plusieurs attitudes : ne plus revoir sa famille parce qu'il la rejette ou parce qu'il veut lui cacher sa situation, continuer à la voir dans les bons jours en s'inventant une situation meilleure, bénéficier d'une solidarité qui persiste... Souvent d'ailleurs sa famille d'origine, quand il lui en reste, est dans une situation également peu favorable.

C'est pourquoi nous avons essayé de recenser divers indices indiquant un reste de contact : savoir si les parents ou les frères et sœurs sont en vie, savoir où ils vivent, les avoir vus récemment, avoir eu un contact par lettre ou téléphone, avoir des nouvelles par une autre personne...

Parmi les hommes sans domicile, 38 % avaient encore leur père en vie, et parmi ceux-ci 75 % avaient eu un contact avec lui dans l'année écoulée⁹. Ce résultat ne laisse pas l'impression d'une séparation totale. Un homme sans domicile sur deux avait encore sa mère en vie, et parmi ceux-ci 74 % avaient eu un contact avec elle l'année écoulée.

Pour les femmes, qui sont plus jeunes, les contacts étaient également plus fréquents que pour les hommes, car elles avaient plus souvent leurs parents en vie. Elles avaient aussi moins souvent rompu tout contact, situation qui a conduit souvent les hommes à déclarer qu'ils « ne savaient pas » si leurs parents étaient encore vivants. En revanche, si l'on se limite aux femmes déclarant que leurs parents sont en vie, les relations ne semblent pas très différentes de celles des hommes : environ les trois quarts avaient eu un contact avec leur père (respectivement leur mère) dans l'année écoulée.

Les contacts avec les frères et sœurs n'étaient pas non plus inexistantes. Deux sans-domicile sur trois avaient des frères et sœurs ; la quasi-totalité pouvaient citer le lieu de résidence d'au moins l'un d'entre eux, un sur trois avait rencontré au moins un membre de sa fratrie au cours du mois écoulé et sept sur dix avaient eu un contact avec au moins l'un des membres de leur fratrie au cours de l'année.

Pour de nombreux jeunes de l'enquête de 98 le contact avec leur parents était rompu, et pour un quart d'entre eux l'un au moins des parents était décédé, inconnu ou perdu de vue. 4 % avaient même perdu leurs deux parents. Toutefois, la proportion des jeunes ayant conservé des contacts réguliers avec l'un de ses parents était loin d'être négligeable. Les contacts avec la mère étaient plus fréquents qu'avec le père, ce qui ne s'explique qu'en partie par le fait que ce dernier était plus souvent inconnu ou décédé. Pour les enfants « placés », c'était quelquefois avec l'une des familles d'accueil que le contact avait subsisté.

96 % des enquêtés avaient des frères et sœurs. Les contacts avec au moins un membre de leur fratrie avaient subsisté dans deux cas sur trois. Les entretiens approfondis, ainsi que l'examen des ressources déclarées et des solutions trouvées « dans les moments difficiles où (les) ressources étaient insuffisantes », font apparaître des dépannages financiers ponctuels de la part des frères et sœurs, mais surtout des aides en nature – hébergement occasionnel ou repas – ainsi qu'une forme de soutien moral.

⁹ Le « contact » est défini ici comme une rencontre, une lettre ou une conversation téléphonique.

Tableau 3.5 - Contacts avec la famille – Personnes sans domicile de 18 ans et plus à Paris

Les relations avec les parents								
	En vie	Décédé(e)	Ne sait pas, non-réponse	Vu(e) depuis moins d'un mois, (hors « vit avec »)	Effectifs	Parmi ceux dont le père (la mère) est déclaré(e) en vie, et qui ne vivent pas avec		
						Connaît le lieu de résidence	Vu(e) depuis moins d'un mois	Dans l'année, vu(e) ou contact par lettre ou téléphone
Hommes								
Père	38 %	52 %	10 %	7 %	183	96 %	18 %	75 %
Mère	50 %	40 %	10 %	8 %	248	94 %	17 %	74 %
Femmes								
Père	49 %	46 %	5 %	10 %	32	97 %	20 %	75 %
Mère	63 %	30 %	7 %	11 %	41	91 %	18 %	76 %
Les relations avec les enfants et les frères et sœurs								
	En vie			Vu(e) depuis moins d'un mois, (hors « vit avec »)	Effectifs	Parmi ceux dont au moins un des enfants (resp. frère ou sœur) est déclaré en vie, et qui ne vivent pas avec		
						Connaît le lieu de résidence	Vu(e) depuis moins d'un mois	Dans l'année, vu(e) ou contact par lettre ou téléphone
Hommes								
Au moins un enfant	36 %			11 %	172	91 %	31 %	61 %
Au moins 1 frère ou 1 sœur	71 %			20 %	342	93 %	29 %	71 %
Femmes								
Au moins un enfant	61 %			17 %	30	90 %	49 %	73 %
Au moins 1 frère ou 1 sœur	65 %			20 %	50	91 %	30 %	71 %
Source : enquête INED sur les utilisateurs des services d'hébergement ou de restauration, Paris <i>intra-muros</i> , février-mars 1995. Champ : personnes sans domicile, de 18 ans ou plus, utilisant les services d'hébergement ou de restauration de Paris <i>intra-muros</i> un jour moyen de la période d'enquête. Note : L'effectif des femmes sans domicile dans l'enquête de l'INED étant faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.								

3.3. Travail actuel, ressources

Deux questions de l'enquête de 1995 concernaient les ressources financières, l'une qui faisait la liste des types de ressources perçues au cours du dernier mois, l'autre qui demandait quelle était la source principale de revenus parmi celles citées.

Pour environ la moitié des hommes et des femmes, la ressource principale provient de transferts divers, plus souvent le RMI pour les hommes et des allocations liées à la présence d'enfants pour les femmes. Les ressources liées à l'emploi actuel viennent en second, un peu plus fréquemment pour les femmes que pour les hommes. Ces derniers sont un peu plus nombreux à déclarer des dons (revenus de la manche, dons d'associations, d'amis, de parents...) ou à déclarer ne pas avoir du tout de ressources.

Presque tous les hommes adultes avaient déjà travaillé, mais beaucoup ne travaillaient plus lors de l'enquête

On connaît les difficultés pour trouver ou conserver un travail lorsqu'on est sans domicile : répugnance des employeurs à l'embauche, problèmes pour rester présentable ou pour

respecter des horaires de travail peu compatibles avec ceux d'ouverture des centres d'hébergement. Ce parcours du combattant est bien résumé par la formule souvent entendue : « pas d'emploi, pas de logement ; pas de logement, pas d'emploi ». Les emplois trouvés étaient d'ailleurs souvent précaires, correspondant à des emplois aidés (pour un tiers des hommes) ou à des missions de durée limitée (pour un quart des hommes), ou encore se situaient dans les centres où les sans-domicile étaient accueillis (standard, buanderie, jardinage).

Si seulement 24 % des hommes sans domicile travaillaient au moment de l'enquête, 95 % ont travaillé au cours de leur vie, essentiellement comme ouvriers. 28 % ont exercé à un moment donné une profession itinérante : métiers de l'armée, des transports, du bâtiment.

Les femmes étaient un peu plus nombreuses à n'avoir jamais travaillé, mais elles étaient aussi plus nombreuses à travailler au moment de l'enquête (environ quatre sur dix), souvent dans des emplois auprès des services d'aide.

Tableau 3.6 - Ressources et ressources principales

	Hommes		Femmes	
	Ressource citée ¹⁰ (n=469)	Ressource principale (n=442)	Ressource citée (n=73)	Ressource principale (n=63)
Travail¹¹	31 %	24 %	42 %	34 %
<i>dont emploi régulier</i>	21 %	17 %	38 %	32 %
Transferts¹² sociaux	53 %	49 %	52 %	49 %
<i>dont allocations chômage</i>	11 %	11 %	9 %	5 %
<i>dont RMI</i>	32 %	28 %	18 %	17 %
<i>dont allocations familiales, complément familial...</i>	-	-	30 %	21 %
Dons¹³	20 %	14 %	15 %	10 %
Autres ressources¹⁴	5 %	4 %	10 %	5 %
Aucune ressource	8 %	9 %	-	-
Total¹⁵		100 %		100 %
% de non-réponses (refus, NSP, quest. interrompu)	3	8	3	15

Source : enquête INED sur les utilisateurs des services d'hébergement ou de restauration, Paris *intra-muros*, février-mars 1995.
 Champ : personnes sans domicile, de 18 ans ou plus, utilisant les services d'hébergement ou de restauration de Paris *intra-muros* un jour moyen de la période d'enquête.
 Note : L'effectif des femmes sans domicile dans l'enquête de l'INED étant faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.

Dans l'enquête de 1998 auprès des jeunes, un jeune sur dix a déclaré avoir perçu des revenus d'une pension ou d'une allocation dans le mois écoulé, dont 7 % pour lesquels il s'agissait de leur ressource principale. Les allocations les plus fréquentes étaient celles liées aux charges de famille, pour les femmes, et au chômage, pour les hommes et les plus âgés (21-24 ans), mais

¹⁰ Pour les hommes comme pour les femmes, plusieurs réponses étant possibles, le total ne fait pas 100.

¹¹ Travail : emploi régulier, travail irrégulier, vente d'objets.

¹² Transferts sociaux : retraites et rentes diverses, indemnités journalières, allocations chômage, RMI, AAH, allocations familiales, complément familial...(une personne percevant une pension alimentaire a été ajoutée ici).

¹³ Dons : « dons dans la rue », manche, dons d'une association, de parents ou d'amis.

¹⁴ Autres ressources : économies personnelles, autres ressources, dont quelques cas de RMI ou autre revenu perçu par le conjoint.

¹⁵ Les pourcentages ont été calculés sur l'ensemble des personnes ayant répondu. Deux personnes seulement n'ont pas voulu répondre à la question sur les ressources (un homme et une femme) ; 14 hommes (et aucune femme) avaient interrompu le questionnaire bien avant la question sur les ressources, située vers la fin ; pour 27 hommes et dix femmes la ressource principale n'est pas connue, alors que différentes ressources sont évoquées.

on trouve aussi des allocations d'insertion pour les demandeurs d'asile, des allocations destinées aux adultes handicapés, et le RMI dans quelques cas. S'y ajoutaient les aides financières plus ou moins régulières des associations, pour environ un jeune sur trois. L'aide des associations allait davantage aux jeunes et aux filles ; mais il s'agissait en partie des sommes données aux jeunes dans les foyers, et on ne peut distinguer ici une aide ponctuelle d'une somme versée régulièrement, qui s'apparente plutôt à une allocation mais n'est pas nécessairement perçue et déclarée comme telle par le jeune. Par ailleurs, 7 % des jeunes interrogés bénéficiaient au moment de l'enquête de l'aide aux jeunes majeurs¹⁶, et 6 % en avaient bénéficié autrefois.

Au moment de l'enquête, les jeunes étaient à peu près un tiers à occuper un emploi à temps complet ou partiel (31% des garçons et 37% des filles). Ce taux d'emploi¹⁷ est très légèrement inférieur à celui des jeunes de 15 à 29 ans résidant en France (38%) et ce n'est pas véritablement cette caractéristique qui distingue les jeunes sans domicile. En fait, contrairement aux jeunes « logés », ceux qui ne travaillaient pas n'étaient pas majoritairement en formation, comme nous l'avons déjà vu. Bien entendu, plus l'âge s'élève et plus la probabilité d'être un « actif occupé » augmente. Notons aussi que le travail comptait comme ressource principale pour seulement 58% des enquêtés « actifs occupés » (les jeunes occupant un emploi au moment de l'enquête) ce qui montre l'importance de la part des emplois sans rémunération ou avec de très faibles rémunérations.

Cette proximité de situation entre filles et garçons masque des différences importantes. Par exemple, lorsque l'on considère le type de contrat de l'emploi actuel. Pour les garçons, il s'agissait surtout de stages et de contrats aidés (19%), de contrats à durée déterminée (y compris le travail saisonnier, 17%) et de contrats emploi-solidarité (15%), tandis que pour les filles les types de contrats les plus fréquents étaient le contrat à durée indéterminée (27%) et le contrat d'apprentissage (18%). Les jeunes filles actives occupées étaient aussi 1,6 fois plus souvent employées à temps partiel que les jeunes gens actifs occupés (47% contre 29%). Toutefois il apparaît que cette différence entre filles et garçons est moins importante que parmi la population jeune logée ; ainsi dans l'Enquête Emploi 1999 de l'INSEE, les filles de 15-29 ans occupaient trois fois plus souvent que les garçons des emplois à temps partiel, mais ces parts du temps partiel dans l'emploi se situaient à des niveaux moindres (31% pour les filles et 10% pour les garçons). Ces différences s'expliquent en partie par une structure par âge de notre population différente selon le sexe puisque les filles sans domicile étaient globalement plus jeunes que les garçons ; or plus les adolescents sont jeunes moins ils ont de diplôme et plus leur probabilité d'occuper un emploi à temps partiel augmente.

¹⁶ Le décret du 18 février 1975 stipule que « jusqu'à l'âge de 21 ans, toute personne majeure ou mineure émancipée, éprouvant de graves difficultés d'insertion sociale, a la faculté de demander au juge des enfants la prolongation ou l'organisation d'une action de protection judiciaire ». Cette mesure prend fin à l'expiration du délai fixé ou lorsque la personne atteint l'âge de 21 ans. La loi du 6 janvier 1986, dans son article 46, précise que peuvent être pris en charge à titre temporaire par le service chargé de l'ASE, les mineurs émancipés et les majeurs âgés de moins de 21 ans qui éprouvent des difficultés d'insertion sociale faute de ressources ou d'un soutien familial suffisant.

¹⁷ Le taux d'emploi correspond à la proportion de personnes ayant un emploi dans la population totale considérée (ici les jeunes sans domicile âgés de 16 à 24 ans, ou les jeunes résidant en Ile-de-France âgés de 16 à 24 ans).

Tableau 3.7 - Types de ressources financières citées selon le sexe et l'âge Jeunes sans domicile ou en situation précaire

Types de ressources	Ressource citée (en %)				
	Ensemble	16-20 ans	21-24 ans	Hommes	Femmes
Pas de ressources	18	16	20	22	10
Travail	37	33	40	39	34
- <i>emploi régulier à temps complet ou partiel</i>	24	23	25	24	25
- <i>travail à la journée ou pour quelques heures, vente d'objets</i>	14	11	17	17	9
Pensions, allocations...	10	6	13	8	13
Dons	42	56	32	36	53
- <i>par des personnes dans la rue</i>	5	e	8	7	e
- <i>par un organisme, une association</i>	29	46	16	19	47
- <i>par le père ou la mère</i>	5	5	6	6	5
- <i>par d'autres membres de la famille, le conjoint ou ex-conjoint, des amis</i>	12	13	12	13	10
Autres sources de revenus*	11	8	13	11	10
Effectif ayant répondu	460	193	267	289	171

* dont revenus du conjoint avec lequel on vit, économies faites antérieurement, activités illégales, prostitution...
 Les chiffres ne sont pas additifs car les enquêtés pouvaient donner plusieurs réponses.
 Source : enquête INED sur les jeunes sans domicile et en situation précaire, 1998.
 Champ : jeunes de 16 à 24 ans utilisateurs un jour moyen de mars-avril 1998 des services d'hébergement, de restauration et d'accueil de jour à Paris et dans la première couronne.

Tableau 3.8 - Ressource financière principale selon le sexe et l'âge (une seule réponse)

Type de ressource	Ressource principale (en %)				
	Ensemble	16-20 ans	21-24 ans	Hommes	Femmes
Pas de ressource	18	16	20	23	10
Travail	32	28	35	35	27
- <i>emploi régulier à temps complet ou partiel</i>	22	21	23	22	23
- <i>travail à la journée ou pour quelques heures, vente d'objets</i>	10	7	12	13	5
Pensions, allocations...	7	3	10	6	9
Dons	34	48	24	28	44
- <i>par des personnes dans la rue</i>	3	0	5	4	e
- <i>par un organisme, une association</i>	24	39	12	16	37
- <i>par le père ou la mère, d'autres membres de la famille, le conjoint ou ex-conjoint, des amis</i>	8	9	7	9	6
Autres sources de revenus	9	6	11	8	9
Effectif ayant répondu	459	194	265	288	171

Source : enquête INED sur les jeunes sans domicile et en situation précaire, 1998.
 Champ : jeunes de 16 à 24 ans utilisateurs un jour moyen de mars-avril 1998 des services d'hébergement, de restauration et d'accueil de jour à Paris et dans la première couronne.

3.4. Santé physique et mentale, recours aux soins, couverture sociale

Santé et couverture sociale

Quoique basée sur un recueil non spécifique de l'état de santé, l'enquête de 1995 permet de conclure à une plus grande morbidité de la population des sans-domicile dans au moins trois domaines (pour une étude détaillée de ces données, voir Lecomte *et al.*, 2000) : problèmes psychiatriques, troubles locomoteurs et maladies de l'appareil respiratoire. Même si les différences étaient inexistantes dans les autres domaines de la pathologie, on peut néanmoins conclure à un état de santé dégradé de ce groupe, conclusion soutenue par le très fort taux

d'hospitalisation de cette population et par le taux élevé d'enquêtés exonérés du ticket modérateur, ce qui indique clairement une forte prévalence de maladies graves. En revanche, population des sans-domicile et population générale semblent avoir eu un même taux de recours aux soins de médecin en pratique ambulatoire.

Pour faire face aux dépenses de soins, un nombre important de personnes sans domicile restaient mal protégées à la date de l'enquête (donc avant la CMU), voire même sans aucune protection maladie.

Parmi les personnes sans abri, celles qui dormaient de manière habituelle dans la rue ou dans des foyers d'urgence étaient dans la situation la plus dégradée tant sur le plan de l'état sanitaire que de la protection sociale.

Les conditions de vie précaires et dangereuses des personnes sans domicile, aussi bien que les pathologies spécifiques qu'elles entraînent, ont une double conséquence sur leur consommation médicale :

- la nécessité de les hospitaliser plus souvent, et pour plus longtemps, dans le cas où elles doivent subir des examens ou suivre des traitements complexes, réguliers et dans des conditions d'hygiène satisfaisantes, hospitalisations qui n'auraient pas lieu d'être pour des personnes normalement logées ;
- la délivrance essentiellement de soins de première urgence pour répondre à une symptomatologie aiguë, douloureuse ou handicapante, tandis qu'en population générale, les soins prodigués visent à traiter des pathologies aiguës certes, mais surtout chroniques, et à assurer une prévention.

**Tableau 3.9 - La protection maladie des personnes sans abri selon le sexe
Personnes sans domicile à Paris**

	Hommes		Femmes		Ensemble		Echantillon ESPS 94-95 (2)
	Effectif observé	% (1)	Effectif observé	% (1)	Effectif observé	% (1)	%
Aucune	97	18,1	14	10,9	111	16,9	0,2
Carte Sécurité sociale périmée	47	9,4	1	0,5	48	7,9	
Sécurité sociale avec ticket modérateur	97	21,0	10	14,3	107	19,8	91,2 66%avec CC* 25% sans CC*
Sécurité sociale, exonéré du ticket modérateur	59	12,6	12	18,5	71	13,6	6,8
Aide Médicale Gratuite	37	7,7	5	8,0	42	7,8	1,7
Carte Paris Santé	112	23,5	28	41,1	140	26,5	
Autre	33	7,7	4	6,7	37	7,5	0,1
Total	482	100,0	74	100,0	556	100,0	100,0

(1) Calculé sur les effectifs pondérés.

(2) Echantillon pondéré comparable selon l'âge et le sexe à l'échantillon des personnes sans domicile - Paris et petite couronne.

* CC = couverture complémentaire, mutuelle ou assurance privée.

Sources : enquête INED sur les utilisateurs des services d'hébergement ou de restauration, Paris intra-muros, février-mars 1995 ;
enquête CREDES sur la santé et la protection sociale (ESPS) 1994 et 1995.

Champ de l'enquête INED : personnes sans domicile, de 18 ans ou plus, utilisant les services d'hébergement ou de restauration de Paris
intra-muros un jour moyen de la période d'enquête.

Note : L'effectif des femmes sans domicile dans l'enquête de l'INED étant faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.

La santé mentale

En 1996, V. Kovess et C. Mangin-Lazarus ont dirigé une enquête sur la santé mentale auprès de 838 personnes sans domicile de Paris *intra-muros*, en utilisant la méthode d'échantillonnage de l'INED. Le questionnaire évaluait la santé mentale en utilisant le CIDI (pour une description précise de la méthode, et des comparaisons avec diverses études réalisées aux Etats-Unis, en Europe et en Australie, voir Kovess, 2001 ; pour une discussion sur l'usage de différents outils permettant d'évaluer la santé mentale, et sur leur application au cas des personnes sans domicile, voir Lovell, 1992).

Ces auteurs ont estimé à 29,1 % la prévalence des problèmes d'ordre psychiatrique l'année précédant l'enquête, dans la population des sans-domicile parisiens : 5,8 % pour les troubles psychotiques (schizophréniques et délirants), 23,7 % pour les troubles de l'humeur (dont 20,2 % pour les seuls troubles dépressifs), 21,3 % pour les troubles de l'usage des substances (14,9 % pour l'alcool, 10,3 % pour les drogues). Même si ces taux sont plus élevés que dans l'ensemble de la population, ils restent très inférieurs à 50%, et l'image des sans-domicile comme généralement malades mentaux ou alcooliques est sans fondement. Toutefois, le problème du suivi des soins pour les personnes qui sont atteintes de ces troubles se pose particulièrement dans la rue.

Kovess (2001) a démontré que les taux de prévalence parisiens étaient plus élevés que ceux trouvés dans les enquêtes aux Etats-Unis ou en Australie, et plus proches des taux européens, à l'exception des troubles de l'usage des substances ; toutefois, les troubles liés à l'usage de l'alcool ont des prévalences très différentes d'un pays à l'autre, et étaient plus bas à Paris que dans d'autres grandes villes (14,9 % sur l'année, par opposition à une prévalence à un moment donné de 26 % à Madrid). A Paris, les troubles de l'usage de l'alcool semblent liés au lieu de naissance, et sont plus élevés pour les enquêtés nés en France, qui représentent seulement 60% de l'échantillon. On peut supposer que, la plus grande partie des enquêtés d'origine étrangère venant de pays musulmans, ils avaient une consommation d'alcool plus faible ou éprouvaient plus de difficultés à en parler. Les problèmes liés à la drogue, quoiqu'ayant une prévalence plus faible que dans les pays non européens, étaient proches des taux européens et concernaient davantage les hommes et les jeunes.

Conclusion

Les résultats des deux enquêtes de l'INED présentées ici montrent que les personnes sans domicile ne constituent pas une population à part, même si elles relèvent de procédures d'enquêtes distinctes en raison de leur absence de logement. Leurs caractéristiques présentent une continuité avec celles de la population pauvre logée, si ce n'est la proportion de femmes qui y est nettement plus faible.

Par ailleurs, les caractéristiques des personnes sans domicile ne peuvent être étudiées sans que soient aussi pris en compte des facteurs plus structurels, comme le nombre et la nature des emplois disponibles, l'évolution des politiques sociales et de santé, la disparition du logement locatif privé à faible coût. Un autre facteur à prendre en compte est le fait que les difficultés des personnes sans domicile remontent souvent à l'enfance : pauvreté de la famille, niveau de formation faible.

Les politiques visant à confronter ce problème ne peuvent donc seulement traiter la question de l'hébergement et du relogement des personnes, mais aussi les questions plus générales de la pauvreté, en particulier des mesures s'adressant aux familles pauvres, et de la formation initiale des jeunes.

Références

- Arbonville, D. 2000. « Normalisation de l'habitat et accès au logement entre 1984 et 1992, une étude du 'parc social de fait ». In M. Marpsat & J.-M. Firdion (eds), *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90*, Travaux et Documents de l'INED, 144, ch. 1, 31-62. Paris : INED.
- Blanpain, N. & Eneau, D. 1999. « Etat de santé et accès aux soins des allocataires du RMI ». *Insee-Première*, 655. Paris : INSEE.
- Boëldieu, J. & Thave, S. 2000. « Le logement des immigrés en 1996 », *Insee-Première*, 730. Paris : INSEE.
- Boisguérin, B. 2000. « Les bénéficiaires de la couverture maladie universelle au 30 septembre 2000 ». *Etudes et Résultats*, 96. Paris : DREES.
- Boisguérin, B. 2001. « La CMU au 31 décembre 2000 ». *Etudes et Résultats*, 107. Paris : DREES.
- Conseil National de l'Information Statistique (CNIS). 1996. *Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement*. Rapport final, Paris, mars.
- De Feijter, H. 2000. *National report of the European Observatory on Homelessness : Netherlands, 2000*. Bruxelles : FEANTSA.
- Firdion, J.-M. 2000. « Une revue de la littérature sur les jeunes sans domicile ». *Recherches et Prévisions*, 60, 79-97. Paris : CNAF.
- Firdion, J.-M., Marpsat, M. & Bozon, M. 1995. « Est-il légitime de mener des enquêtes statistiques auprès des sans-domicile? Une question éthique et scientifique ». *Revue Française des Affaires Sociales*, 2-3, 29-51.
- FNARS. 1997. « Paroles de rue : l'espoir de nos concitoyens ». *Les Cahiers de la FNARS*, 1, 2-8.
- Goux, D. & Maurin, E. 2000. « La persistance du lien entre pauvreté et échec scolaire ». In INSEE, *France, portrait social 2000-2001*, 87-98. Paris : INSEE.
- Herpin, N. & Olier, L. 1996. « Pauvreté des familles, pauvreté des enfants ». *Insee-Première*, 499. Paris : INSEE.
- Herpin, N. & Olier, L. 1997. « Les familles monoparentales : aidées mais fragilisées ». In *France, portrait social*, 83-99. Paris : INSEE.
- Hourriez, J.-M., Legendre, N. & Le Verre, R. 2001. « La pauvreté monétaire des ménages de 1970 à 1997 : plus de ménages pauvres parmi les salariés, moins chez les retraités ». *Insee-Première*, 761.
- Joubert, M., Chauvin, P., Facy, F. & Ringa, V., (ed.). 2001. *Précarisation, risque et santé*. Paris : INSERM, coll. Questions en santé publique.

- Kovess, V. & Mangin-Lazarus, C. 1997. « La santé mentale des sans-abri à Paris. Résultats d'une enquête épidémiologique ». *Revue française de psychiatrie et de psychologie médicale*, 9, 17-24.
- Kovess, V. & Mangin-Lazarus, C. 1999. "The Prevalence of Psychiatric Disorders and Use of Care by Homeless People in Paris". *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 34(11), 580-587.
- Kovess, V. 2001. "The homeless mentally ill". In *The changing contexts of psychiatry*. London : John Wiley & Sons (sous presse).
- Le Blanc, D. & Clanché, F. 1998. « Le logement des ménages pauvres en 1996 ». *Insee-Première*, 588.
- Lecomte, T., Mizrahi, An. & Mizrahi, Ar. 1996. *Précarité sociale : cumul des risques sociaux et médicaux. Enquête sur la santé et les soins médicaux en France 1991-1992*. Paris : CREDES.
- Lecomte, T., Mizrahi, An. & Mizrahi, Ar. 2000. « Santé et recours au soin des personnes sans-abri à Paris ». In M. Marpsat & J.-M. Firdion (eds), *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90*, Travaux et Documents de l'INED, 144, ch. 10, 323-343. Paris : INED.
- Lhommeau, B. 1999. « Les conditions de logement des allocataires du RMI ». *Insee-Première*, 685. Paris : INSEE.
- Loisy, C. & Crenner, E. 2000. « La pauvreté : données statistiques récentes et évolutions ». In Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, *Rapport 2000*, ch. 2, 53-115. Paris : La Documentation Française.
- Lovell, A. M. 1992. "Classification and its Risks : how Psychiatric Status contributes to Homeless Policy". *New England Public Policy*, 8(1), 247-263.
- Marpsat, M. & Firdion, J.-M. 1996. "Becoming homeless : who is at risk". *Population et Sociétés*, 313, English version.
- Marpsat, M. & Firdion, J.-M. 1998. "The homeless in Paris : a representative sample survey of users of services for the homeless". In D. Avramov (ed), *Coping with homelessness : issues to be tackled and best practices in Europe*. Ashgate Publishing, 221-251.
- Marpsat, M. & Firdion, J.-M. 2000a. « Mode d'hébergement et utilisation des services, une approche en termes de 'capitaux' ». In M. Marpsat & J.-M. Firdion (eds), *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90*. Travaux et Documents de l'INED, 144, ch. 9, p.287-321. Paris : INED.
- Marpsat, M. & Firdion, J.-M. (ed). 2000. *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90*. Travaux et Documents de l'INED, n°144. Paris : INED.

Marpsat, M. 1999a. « Les sans-domicile à Paris et aux Etats-Unis ». *Données sociales*. Paris, INSEE.

Marpsat, M. 1999b. « Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri ». *Population*, 12, 54 (6), p. 885-932.

Marpsat, M. 2000. “An advantage with limits : the lower risk for women of becoming homeless”. *Population : an English selection*, 12, 247-292.

Marpsat, M., Firdion, J.-M., Meron, M. 2000. « Le passé difficile des jeunes sans domicile ». *Population et Sociétés*, 363.

Soulié, C. 2000. « Le dualisme du réseau d'hébergement pour personnes sans abri à Paris ». In M. Marpsat & J.-M. Firdion (eds), *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90*. Travaux et Documents de l'INED, 144, ch. 7, p.211-253. Paris : INED.

Thave, S. 1999. « Les étrangers et leurs logements ». *Insee-Première*, 689. Paris : INSEE.